



je demande mes droits.....

Par **nordinedole**, le **04/11/2010** à **23:13**

je suis un jeune marocain né en france a dole dans le jura j'ai fait mes etudes las bas jusqu'a l'age de 14 et et demi et puis un jour mes parents decident de venir vivre au maroc.les seuls papiers que j'ai sur moi sont mon extrait de naissance delivré de la mairie et mes certificats de scolarités.je vous écris car je ne sais plus ce que je dois faire pour pouvoir retourner a mon pays natal et d'enfance aidez moi svp je vous rappelle aussi que j'ai ete au consulat plusieurs fois mais c'etait sans succes

Par **Domil**, le **05/11/2010** à **01:56**

La naissance en France ne donne aucun droit en particulier, ni d'y avoir vécu pendant quelques années. Vous devez émigrer comme n'importe qui sans être avantagé par quoi que ce soit